

CANNIBAL CORPSE [Usa] Eaten back to Life 12''  
(Metal Blade Recs / Music For Nations - 1990)



*Warning - Contains lyrics that may offend... Sans déconner ?*

« Un crâne plein d'asticots », « Tête pourrissante », « Mettez-les à mort », « Les non-morts festoieront », « Lacéré »... On devine rapidement les préoccupations poétiques des bien nommés [CANNIBAL CORPSE](#), compilant avec souhait les images d'un mix Deodato / Romero / Fulci fort chouette, illustré avec doigté par l'artiste Vincent Locke dans un délire que ne renierait pas non plus le Joe D'Amato d'Antropophagus. Arrivés sur le tard, les bouchers de Buffalo livrent néanmoins avec ce solide premier album un recueil putride qu'aujourd'hui encore on peut écouter les longues soirées d'hiver où vin chaud et films gore s'entremêlent tendrement. On reste en famille avec le tube gore death metal *A skull full of maggots* qui figure en plus des choristes de choc en les personnes de Glenn Benton (DEICIDE) et Francis H. Howard (INCUBUS), le tout étant produit (forcément) par Scott Burns à la Mecque Tampa. *Eaten back to life* se rapprocherait d'une grenade jetée au centre d'un essaim géant de frelons (ah ces grattes) duquel un type attaqué de toutes parts tenterait de s'enfuir en hurlant la gorge pleine d'insectes furieux (Chris Barnes a un gosier crasseux en totale adéquation avec le «

concept » du groupe). Malgré tout ce que la formation a pu, peut et pourra prendre en travers la tronche pour sa persistance à la boucherie sonore, on continue à trouver cette introduction à leur univers sanglant bien coolos même si elle va forcément donner naissance à une infinie ribambelle de suiveurs sans réelle imagination, d'autant que **CANNIBAL** n'invente déjà pas grand chose au regard des innovations passées de **DEATH** par exemple. C'est le jeu ma pauvre Lucette.

© Nawakulture 1999-2016 - Dura lex, sed lex !

Les textes impies de cette auguste publication, tous signés de la main de Ged Ω, ci-devant archiviste du Chaos, sont déposés auprès des services juridiques de Satan lui-même, les utiliser sans autorisation du Ged-iteur vous exposerait à la honte et au mépris le plus absolu, voire à un grand coup de pompe dans le fion suivant votre situation géographique, vous avez été prévenus. Notez bien par ailleurs que le Ged-iteur, bien que belliqueux de nature et tout-à-fait imperméable aux opinions des uns et des autres, rappelle que les points de vue exprimés par les personnes interviewées n'engagent que leurs auteurs.